

QUESTIONNAIRE COVID-19 POUR LES MANIFESTATIONS DE BOXE

Toute personne (boxeurs, entraîneurs, officiels, présentateur, journalistes, organisateur, service de sécurité, personnel de la buvette...) participant à la réunion, à l'exception du public, et n'ayant pas un test RT-PCR COVID-19 naso-pharyngé négatif, devra **obligatoirement** présenter le présent questionnaire à l'entrée de la manifestation et le remettre dès son arrivée au référent COVID-19 de la réunion (ou à défaut au délégué) ou un test salivaire de moins de 72 heures.

Les personnes ne présentant ni un test RT-PCR COVID-19 négatif de moins de 72 heures, ni un questionnaire signé, ne pourront accéder qu'aux gradins.

Date de la réunion :/..../2020

Lieu de la réunion :

IDENTITE

Nom : Prénom :

Date de naissance :/..../..... N° de licence FFBoxe (si licencié) :

QUESTIONNAIRE ⁽¹⁾ cocher la bonne case : OUI ou NON

- Avez-vous été diagnostiqué positif au Coronavirus ?⁽¹⁾ OUI NON

- Par test (RT-PCR – sanguin – autre :))

- En présentant des symptômes

- Lors d'une hospitalisation

- Avez-vous été en contact avec une personne positive, ou suspectée positive à la COVID-19 ?⁽¹⁾ OUI NON

- Présentez-vous des symptômes : fièvre, toux, diarrhée, maux de tête, fatigue, essoufflement, perte du goût et de l'odorat, (autres :) ?⁽¹⁾

OUI NON

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné, certifie avoir pris connaissance du protocole sanitaire de la FFBoxe ;

Je déclare ne pas avoir eu de contact avec la COVID-19, et ne pas présenter de symptômes suspects ;

Je m'engage à respecter le protocole et tous les gestes barrières ;

Ma conduite lors de la réunion engage ma propre responsabilité ;

Date :/..../2020

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé » :

(Signature des parents pour les mineurs)

L'organisateur est responsable du respect du protocole. Il devra s'assurer qu'aucune personne ne puisse accéder à la réunion (en dehors du public) sans test RT-PCR naso-pharyngé de moins de 72 heures ou du questionnaire COVID-19 entièrement renseigné et signé ou de test salivaire négatif. Les agents présents à l'entrée du lieu de la réunion doivent en être informés.